

## CHAPITRE 9

**BRUNO MÉNIEL**

### **ÉLOGE ET CRITIQUE DU ZÈLE DANS LES COMMENTAIRES BIBLIQUES ET LES SERMONS DE CALVIN**

La notion de zèle n'est jamais mieux mise en lumière que lorsqu'elle se manifeste dans une attitude concrète, celle d'un personnage biblique par exemple. Calvin recourt souvent à cette notion lorsqu'il travaille au plus près du texte de l'Écriture, dans ses commentaires bibliques et ses sermons, qui constituent une partie essentielle de ses écrits. Ces deux genres pourraient offrir un point de vue différent sur le zèle, puisqu'ils diffèrent par leur situation d'énonciation<sup>1</sup> : le sermon est un discours oral qui s'adresse à l'assemblée des fidèles ; le commentaire, qui émane de cours adressés soit à de futurs théologiens, soit à des pasteurs en titre, est un travail écrit, plus nettement didactique ; l'un s'adresse à l'homme du commun, l'autre au spécialiste. Calvin définit la prédication comme une exposition de l'Écriture « selon les temps, les personnes et les choses présentes »<sup>2</sup> : le discours sur le texte biblique s'adapte aux besoins de la communauté à un moment de son histoire. Il faut qu'il soit assez simple pour être saisi par tous et qu'il s'accompagne de conseils et d'exhortations. Il s'adresse aux fidèles, qu'il encourage à la réforme intérieure et guide vers le salut, mais il vise aussi les adversaires, qui peuvent être les libertins spirituels, les anabaptistes ou les catholiques romains. Conscient de la différence existant entre les genres qu'il manie, Calvin donne aux commentaires une portée moins nettement politique qu'au sermon, où

---

1. Sur les différences entre ces deux genres, voir Max Engammare, « D'une forme l'autre : commentaires et sermons de Calvin sur la Genèse », *Calvinus praeceptor Ecclesiae*, Genève, Droz, 2004, p. 107-137.

2. Jean Calvin, *Commentaire sur l'Épître I aux Thésaloniens* (ad I Th 5, 20) in *Commentaires sur toutes les épîtres de l'apôtre saint Paul*, s.l., 1562, p. 423, relevé par Roger Stauffer, « L'homilétique de Calvin », *Interprètes de la Bible. Études sur les Réformateurs au XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Beauchesne, 1980 (p. 167-180), p. 172.

une plus large place est accordée aux préceptes pratiques et aux envolées polémiques. Pourtant, au sujet du zèle, aucune différence doctrinale n'est sensible : force est de constater que, malgré des situations d'énonciation distinctes, commentaires et sermons tiennent le même propos.

Cela peut d'une part s'expliquer par le fait que, dans la vie même du Réformateur, herméneutique et prédication sont intimement liées. Dans un texte mis en lumière par Max Engammare, la *Seconde Apologie* à la réponse de Claude de Saintes, Théodore de Bèze, évoquant l'activité inlassable de Calvin, lui attribue 186 leçons de théologie et 286 sermons par an<sup>3</sup>. En effet, à Genève, Calvin donne trois leçons de théologie par semaine. De ces cours procède la publication de commentaires, que Calvin rédige d'abord lui-même, puis qu'à partir de 1557 ses étudiants composent en se fondant sur leurs notes de cours. Calvin prêche chaque jour de la semaine, une semaine sur deux, et deux fois le dimanche, toutes les semaines. Comme il relit son commentaire avant de proférer son sermon, les mêmes séquences de citations bibliques et d'arguments théologiques se retrouvent parfois dans l'un et dans l'autre<sup>4</sup>.

D'autre part, les genres du commentaire et du sermon ne sont pas sans analogie. Ce sont des genres qui ne réclament pas une forme très élaborée : le commentaire résulte de notes prises pendant la lecture d'un texte ; le sermon est préparé par un travail précis d'exégèse, mais il dépend pour une large part d'un effort de mémoire et d'improvisation. Dans les deux cas, Calvin s'astreint à suivre pas à pas le texte biblique et à élucider tous ses aspects ; il enchaîne remarques philologiques, observations rhétoriques, exposés doctrinaux et prescriptions éthiques.

Ces raisons ne parviennent néanmoins pas à rendre totalement compte de la profonde cohérence du discours de Calvin. Peut-être une enquête sur le zèle conduit-elle à une explication plus satisfaisante.

Le mot grec *zèlos*, qui contient une racine signifiant « être chaud, entrer en ébullition », rend le mot hébreu *qin'ah*, dont la racine désigne la rougeur qui monte au visage d'un homme passionné<sup>5</sup>. Au fil de l'Ancien Testament, le mot change de sens : dans la tradition biblique la plus ancienne, il désigne la colère de Dieu que provoquent les comportements humains menaçant l'Alliance ; dans le Deutéronome, il devient la colère de l'amour offensé ; dans le Livre d'Ézéchiel, renvoyant d'une

3. Max Engammare, art. cit., p. 108.

4. *Ibid.*, p. 136.

5. Voir Bernard Renaud, *Je suis un Dieu jaloux. Évolution sémantique et signification théologique de qin'ah*, Paris, Éd. du Cerf (Lectio divina, 36), 1963, p. 18.